

LE RCD A ELU SES NOUVELLES INSTANCES ORGANIQUES

Cinq ex-députés du PT
au conseil national

Les vieilles rancunes des militants du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), qui ont reproché au parti de figurer dans le gouvernement de Benbitour en 2000, semblent se dissiper après plusieurs années.

Si la représentation du RCD n'a duré que quelques mois au sein du gouvernement, étant donné son retrait dès le déclenchement des émeutes en Kabylie en avril 2001, les conséquences ont été quant à elles très désastreuses pour le parti de Saïd Sadi, dont la popularité et la confiance ont baissé d'un cran au sein de la population de la Kabylie. Mais rien ne sera perdu.

En 2002, le RCD, qui ne s'est pas remis de «la mauvaise expérience», à l'intérieur du gouvernement, a décidé de boycotter les élections législatives, pour le seul motif que la Kabylie était mise à feu et à sang. Il était inconcevable, en effet, pour les formations politiques implantées dans la région, à savoir le FFS et le

RCD, de mener une campagne électorale, dans une Kabylie complètement embrasée. Les partis politiques ont perdu le contrôle de la situation. La crise se prolonge jusqu'à fin 2004 où le calme est partiellement rétabli.

Le mouvement citoyen des aroch, s'est substitué pendant ce temps au rôle des partis politiques et a porté les revendications citoyennes jusqu'au gouvernement, qui a accepté de négocier la plateforme d'El-Kseur.

Si pour la population, les acquis sont minimes et insignifiants, l'organisation des élections partielles locales en Kabylie, en octobre 2005, a été cependant une aubaine pour les partis politiques, qui se sont reconstitués au niveau des assemblées communales locales, désertées. C'est à partir de là que le RCD a entamé son travail de proximité auprès des populations, non seulement de Kabylie, mais de toutes les franges marginalisées de la société algérienne. Car la répression s'est

répandue ces dernières années et l'Etat a renforcé son autoritarisme à travers le pays. Les libertés syndicales étant étouffées et les droits de l'homme bafoués. Mais est-il toujours possible de ne faire que de l'opposition ? Certainement pas pour le RCD qui s'est fixé comme objectif de rassembler les ressources humaines du pays pour constituer ensemble une force démocratique.

«Ensemble pour l'Algérie de demain», est le slogan choisi par le parti de Saïd Sadi, pour son troisième congrès, qui sans conteste, marquera un nouveau souffle pour les forces démocratiques. Car la résolution politique qui ressort de ce 3^e congrès, porte en elle les solutions, voire des propositions concrètes pour un projet d'une société démocratique.

Le RCD compte ainsi «débarrasser le pays de la culture de l'affrontement et l'engager sur la voie des débats susceptibles de construire un consensus

national et à se transcender pour mieux faire partager sa vision et construire le compromis politique pouvant la concrétiser».

Les rapports des différentes commissions ont conclu à l'adoption de cette résolution politique. Désormais, le RCD est déterminé à se lancer dans les débats sur toutes les questions engageant le pays dans une nouvelle dynamique économique, sociale et économique, en commençant par la protection des droits de l'homme. Composé de 253 membres, le nouveau conseil national du RCD a installé hier son secrétariat national et a adopté le nouveau règlement intérieur.

A remarquer que cinq ex-députés du PT viennent d'être élus au conseil national, après avoir rejoint le parti depuis plusieurs mois. Ainsi, d'ores et déjà, le RCD siègera prématurément au Parlement, en attendant les élections législatives prévues pour le mois de mai prochain.

Rosa Mansouri

EN RAISON D'UNE
FAIBLE PRODUCTION
La pomme de terre sera
de plus en plus chère
sur le marché

Le prix de la pomme de terre ne va pas connaître de baisse dans les prochains mois et la crise qui a entouré ce produit de forte consommation continue de prendre de l'ampleur. Ainsi, les spécialistes expliquent que durant l'automne passé et en raison du prix élevé de la semence et des engrais, les agriculteurs n'ont planté que 50 % de la quantité de pomme de terre prévue.

De ce fait, le prix pour la plantation d'un hectare revient actuellement à 30 millions de centimes. Alors que le prix du quintal d'engrais revient à 3000 DA. Ainsi, la production des mois de mai et avril prochains coûtera cher au niveau des marchés. La solution restera donc le produit importé. Atteignant actuellement les 40 et 50 DA, la pomme de terre connaîtra éventuellement une autre hausse. Les fellahs évoquent, encore une fois, le fait que la production nationale n'est pas protégée, ce qui pénalise aussi bien le producteur que le consommateur.

Selon M. Medjeber, président des marchés de gros des Eucalyptus, «les agriculteurs qui ont planté la pomme de terre ont dû faire des emprunts auprès de proches ou même au marché de gros sans être assurés que leur investissement sera rentable, vu le prix de revient de l'opération de plantation».

Pour sa part, M. Rabah Harnane, de l'Union nationale des paysans algériens, rappellera que le prix du quintal de semences coûte 13000 DA d'où le désarroi des fellahs. Notre interlocuteur évoquera aussi le manque de contrôle sur les importations. Concernant ce dernier point, M. Harnane a rappelé la création, depuis la semaine passée, d'une commission de contrôle des importations de semences. L'Union des fellahs impute aussi la responsabilité de l'anarchie qui règne au niveau des marchés au manque de contrôle de la part du secteur du commerce. Elle annonce aussi la décision émanant de la tutelle et qui concerne un soutien des producteurs à hauteur de 20 DA le kilogramme. Ainsi et même si la production ne sera pas importante pour les mois à venir, une amélioration est annoncée pour l'année prochaine. Période durant laquelle les consommateurs aux revenus faibles pourront se réconcilier avec ce produit particulièrement prisé. Consommateurs aujourd'hui otages des différents acteurs qui gravitent autour de ce produit.

F. Zohra B.

TAXE EXCEPTIONNELLE SUR LES PROFITS
La réponse de Chakib Khelil à Anadarko

La taxe exceptionnelle sur les profits réalisés par les compagnies étrangères associées à Sonatrach «sera appliquée» selon le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, s'exprimant hier en marge de la 3^{ème} Conférence d'Alger sur l'évaluation des puits. Une affirmation ou une réponse tacite aux appréhensions, voire aux menaces exprimées récemment par la compagnie pétrolière américaine Anadarko sur l'application de cette taxe. Une taxe entrée en vigueur depuis le 1^{er} août 2006 et prévue par la nouvelle loi sur les hydrocarbures sur les profits exceptionnels réalisés par les compagnies associées, une trentaine actuellement, quand le cours

du baril dépasse les 30 dollars. Pour Chakib Khelil, cette taxe «sera appliquée à tout le monde et pas seulement à Anadarko». Et Chakib Khelil se référant à l'annonce faite la semaine dernière par cette compagnie qu'elle avait fait une provision de 100 millions de dollars pour cette taxe. Tout en qualifiant cela de «positif», Chakib Khelil a néanmoins réfuté tout désaccord d'Anadarko. Quant au recouvrement de cette taxe, le ministre de l'Energie a indiqué qu'elle serait récoltée sur Sonatrach, en tant qu'agent fiscal pour le compte de ses partenaires, et ce, à partir du mois de mars de l'exercice 2006». Précisant que «Sonatrach a été chargée par

la loi de récolter cette taxe pour le compte de ses partenaires», Chakib Khelil a estimé le montant de cette taxe entre 500 et 600 millions de dollars en 2006 et à un milliard de dollars en 2007. Rappelons que la semaine dernière, le staff dirigeant d'Anadarko Algérie n'avait pas écarté le recours à l'arbitrage commercial international, le problème se posant pour cette compagnie associée depuis 1989 par un contrat de partage de production avec Sonatrach, dans la manière d'interpréter et d'appliquer cette taxe impossible quand le prix du baril moyen de pétrole brut Brent dépasserait les 30 dollars le baril. Une taxe sur les profits exceptionnels ou sur le revenu

global réalisés par cette compagnie, incertaine sur la résolution du problème de la perception de cette taxe. Et cela même si Anadarko écartait officiellement toute existence d'un litige en cours avec Sonatrach, dont elle attendait néanmoins des clarifications, escomptant d'arriver à une solution à l'amiable, dans «l'intérêt mutuel» avec la partie algérienne. Mais aussi dans l'intérêt de cette compagnie qui réfute l'idée de mettre un terme à son partenariat avec l'Algérie mais qui envisage de réévaluer ses nouveaux investissements, à l'aune de la nouvelle donne fiscale et durant le processus de règlement de litige, le cas échéant.

Chérif Bennaceur

CLOTURE DU DEUXIEME SALON
INTERNATIONAL DE BEJAIA

Béjaïa confirme son espace automobile

Le Salon international de l'automobile de Béjaïa vient de fermer ses portes au public. L'occasion de tirer le bilan de cette deuxième édition, qui s'est déroulée dans une période plus propice à la créativité, clôturée officiellement vendredi dernier avec une rallonge de 24h et ce, à la demande des visiteurs.

Cette manifestation placée sous le haut patronage du ministre de l'Industrie et du ministre des Transports a été, selon les avis des exposants qui se sont exprimés lors de la séance de clôture qui a eu lieu à la salle de conférences de l'hôtel Zephyr en présence des correspondants de la presse, des élus de l'APC et des membres de l'exécutif de

wilaya en l'occurrence les directeurs du commerce, de l'industrie, des transports et des impôts, une occasion de gagner, de conforter la confiance de la clientèle et faire valoir l'image et la qualité des produits exposés.

Selon le directeur général de RH. International, organisateur, par rapport au premier salon «nous avons enregistré une augmentation du nombre d'exposants tout comme celui des visiteurs. Le salon a aussi accueilli un nombre très important d'opérateurs économiques venus de diverses wilayas du pays notamment Alger, Tizi-Ouzou, Annaba, Sétif, Constantine, BBA, Bouïra, Jijel. Ce fut en somme, le rendez-vous des représen-

tants des divers secteurs d'activités tant publics que privés». A noter par ailleurs que la présence des cadres de wilaya dans la salle a été une occasion pour engager un débat avec les exposants sur des questions d'actualité en l'occurrence l'investissement, le partenariat, la contre-fois, l'environnement et la sécurité routière.

A ce titre, le directeur du commerce saisira cette occasion pour rappeler que «le préjudice économique est important pour l'Algérie». Ceci occasionne chaque année, faut-il le souligner, une perte à notre économie estimée à plus de 20 milliards de dinars (236 millions d'euros), sans compter le nombre d'emplois perdus et

les milliards de dinars en recettes fiscales. Une étude du ministère du Commerce fait état de près de 50% de pièces de rechange automobile, circulant sur le marché national sont des produits contrefaits. D'autres exposants ont mis l'accent sur le manque d'investissement en matière d'investissements. Ce fut un séminaire improvisé qui a fait dire à l'organisateur : «Nous organiserons prochainement un séminaire sur la contre-fois», applaudissements dans la salle. Le prochain salon se tiendra du 6 au 10 février 2008. En attendant, la deuxième édition des travaux publics se tiendra du 22 au 30 mars prochain.

B. B.

BATNA
Emeutes
et arrestations
à Boumeguer

La RN78 reliant Sétif à Batna a été fermée par la population de la commune de Boumeguer, immobilisant la circulation jusqu'à midi malgré l'intervention du chef de la daïra de N'gaous. Ainsi, durant la nuit et sur presque 1,5 km, des gabions, des pierres, des pneus... ont été déposés pour qu'aucun véhicule ne puisse circuler empêchant 600 lycéens en plus des étudiants et travailleurs de sortir et d'entrer à N'gaous.

Le pourquoi de cette action de blocage s'explique par l'obligation faite aux taxieurs transporteurs publics, de transiter par la nouvelle gare routière de la commune de N'gaous.

Cette dernière a transformé l'ancien siège du sous-secteur militaire sis à N'gaous en une gare routière pour, dit-on, dégager la circulation en ville. Cela n'a pas été du goût des citoyens qui trouvent en cette organisation qui les oblige à se rendre à la gare routière pour prendre un moyen de transport, un moyen de paiement onéreux en plus de la perte de temps.

Si pour une grande ville cela peut s'expliquer par le nombre important de véhicules et l'encombrement causé, à N'gaous ce n'est pas le cas, surtout par contre les protestataires qui ont demandé au chef de daïra la nécessité de geler ce projet.

Le premier responsable de la daïra a trouvé un terrain d'entente avec les protestataires pour dégager la route mais avec l'intervention de la gendarmerie, les protestataires ont mis le feu aux pneus et attaqué la base de vie de Pétrogip causant d'importants dégâts.

Cette base de vie d'une société pétrolière dont les travaux de transport du pétrole de Hassi Messaoud vers Skikda ont été perturbés, les jeunes s'estiment lésés en matière d'emploi reprochant aux responsables de la société le recrutement de personnes hors wilaya y compris pour les postes de gardiennage.

Il faut noter que la gare routière de Batna a suscité la même réaction de la part des citoyens des communes avoisinantes qui déboursent en plus de frais de transport de leur commune à Batna et plus souvent plus pour se rendre à Batna-ville. Si pour El Madher, Tazout et Séria la solution a été trouvée, pour Aïn-Touta, N'gaous, Barika le bras de fer continue.

H. M.